

Fiche A et créée le 9 JUIN 1921

Nom : Secoutre Prénoms : Louis Babut Charles Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : 2.663 Classe de mobilisation :	
ÉTAT CIVIL. Né le 19 Décembre 1890 , à S^t Martin Boulogne , canton de Boulogne , département de Pas de Calais , résidant à S^t Martin Boulogne , canton de Boulogne , département de Pas de Calais , profession de marchand de grains fils de Félix Louis Nicolas et de Dérou Josephine Claudine domiciliés à S^t Martin Boulogne , canton de Boulogne , département de Pas de Calais Marié le		SIGNALEMENT. Cheveux : bruns Yeux : bruns Front : Inclinaison : proeminente Hauteur : petite Largeur : petite Dos : rectiligne Base : horizontal Nez : haute Hauteur : grande Saillie : grande Largeur : grande Visage : étroit long plein Degré d'instruction générale : 2	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la 1 ° partie de la liste en 1911. Classé dans la 1 ° partie de la liste en 1911.		NUMÉROS CORPS D'AFFECTATION. 8 Bat^{on} de Chasseurs à pied Armée active. Disponibilité et réserve de l'armée active. Armée territoriale et sa réserve.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° 298 de la liste Boulogne, Sud Incorporé au 8 Bat^{on} de Chasseurs à pied à compter du 9 Octobre 1911, arrivé au Corps le 19 Octobre 1911 immatriculé sous le n° 1347 Soldat de 2 ^e classe le dit jour Réformé N° 2 par la C ^o ad Réforme d'Amiens du 12 Octobre 1911 pour otite moyenne double avec surdité Confirmité. Reconnu Bon Service Armé par le Conseil de Revision du 5-1-15 siégeant à Paris Classé Service auxiliaire pour Surdité , par Dec du Colonel C ^o la S ^t d'Angoulême en date du 29 Juin 1911 sur avis conforme par la C ^o ad réforme d'Angoulême du 29 Juin 1911. X Toujours le 24 jusqu'au 105 Reg ^{iment} d'Infanterie au corps en février 1911 . Partit au 105 Reg ^{iment} d'Artillerie à pied le 3 Mars 1911. Partit au 87 Régiment d'Artillerie à pied le 1 Avril 1911. Placé en appel du 105 jusqu'au 31 Mars 1919 au titre de marchand de grains à S^t Martin les Boulogne C ^o 9 ^e et 10 ^e Reg ^{iments} n° 17 du 22-3-1919 surtes prolongés au 31 Août 1919. Mis en congé illimité de renouvellement le 14 Août 1919. C ^o Ech. n° 299 par le 105 Reg ^{iment} d'Artillerie se retire à S^t Martin les Boulogne . Réformé définitif n° 1 pour otite moyenne permanente au 105 par la C ^o ad réforme de Boulogne le 12 Novembre 1920 pour Surdité bilatérale incomplète par otite chronique O.D.V.C. = O. O.B.V.C. O.O.F.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE. Dates. Communes. Subdivision de région. D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.	
CAMPAGNES. Gallienne du 29 février 1918 Interne du 25-2-18 au 3-8-18 aux armées 3-8-18 au 8-6-19		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
PÉRIODES D'EXERCICES. Réserve... 1 ^{re} dans 1, du au 2 ^e dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au Armée territoriale. 1 ^{re} dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au Spéciales aux hommes du service de Du au		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	

Paris et Linares. — Imprimerie et lithographie militaires Henri CHAMAS-LAVALLÉE. — N. 1001 Int.